

LES CENTRES SOCIAUX

• ÎLE-DE-FRANCE

ANALYSE 2013

À PARTIR D'UNE PHOTOGRAPHIE 2011

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE SEINE-ET-MARNE	3
PROJET	4
PARTENARIATS	9
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	10
RESSOURCES HUMAINES	12
FINANCES	14
FICHE DÉPARTEMENTALE	15

ÉDITO

La Seine-et-Marne, avec les autres départements franciliens, a intégré, en 2013, l'expérimentation du Système d'Échange National des Centres Sociaux, dit SENACS.

À l'image du succès connu en Île-de-France, la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne, au travers de ses antennes sociales, et la Fédération des centres sociaux de Seine-et-Marne ont mobilisé l'ensemble des centres sociaux du département qui ont tous rempli le questionnaire relatif à leur activité 2011. Cette mobilisation unanime des professionnels est à saluer et à remercier. Il nous faut également remercier la participation active des bénévoles qui contribue à la dynamique des centres sociaux.

L'animation de la vie sociale est au cœur de la politique d'action sociale et un des relais de l'offre globale des Caf. Ainsi, la Caf de Seine-et-Marne finance, en 2013, 43 centres sociaux. Quels meilleurs partenaires que les centres sociaux pour accorder une attention particulière aux besoins des familles. En effet, ils répondent aux préoccupations sociales collectives des territoires grâce à leur capacité à mobiliser les habitants-usagers et les relais locaux.

2013 est une année charnière pour les centres sociaux. Les actualités qui influencent l'action et le devenir des centres sociaux sont nombreuses : la négociation de la nouvelle Convention d'objectif et de gestion (Cog), entre la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) et l'État, l'application de la circulaire n°2012-013, du 20 juin 2012, relative à l'animation de la vie sociale et les réformes des politiques publiques.

De même, la réforme des rythmes scolaires aura un impact important sur l'organisation et l'activité des centres sociaux. Leur principal chantier devrait cependant demeurer la réduction des inégalités territoriales.

Dans le cadre de l'agrément des centres sociaux, des commissions délocalisées, réunissant l'équipe du centre social, les partenaires locaux impliqués dans l'animation de la vie sociale, les administrateurs et les antennes sociales de la Caf sont organisées en Seine-et-Marne. Les administrateurs de la Caf peuvent ainsi apprécier l'activité du centre social et émettre un avis préalable à l'examen du dossier en Commission d'action sociale.

Dans une dynamique de réseau, la Fédération nationale organise, cette année, son 8^e congrès qui permettra d'imaginer le centre social de demain. Au niveau local, la Fédération des centres sociaux de Seine-et-Marne réalise son 8^e forum qui portera sur la participation des habitants. Elles font vivre le réseau des centres sociaux, outil du développement du pouvoir d'agir des habitants et animateur de la vie citoyenne.

Devant le succès de cette expérimentation, l'observatoire sera alimenté de manière annuelle, permettant de donner une image précise de l'activité des centres sociaux et de valoriser la place de l'animation de la vie sociale sur le territoire.



Noël BARBIER
Président du Conseil
d'administration de la Caf
de Seine-et-Marne



Hervé FRANÇOIS
Directeur de la Caf
de Seine-et-Marne



Sébastien CHAUVET
Président de la FCS
de Seine-et-Marne

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

SUR SON TERRITOIRE D'IMPLANTATION, LE CENTRE SOCIAL, C'EST :



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges** entre les **générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF:

la Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » *extrait*

Pour les Caf :

la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » *extrait*

RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX EN SEINE-ET-MARNE



PROJET : GÉNÉRALITÉS

UN PROJET DÉFINI TOUS LES 4 ANS



L'agrément d'un centre social est prononcé par la Caf pour une durée pouvant aller jusqu'à quatre ans sur la base d'un projet. Celui-ci est défini en lien avec des habitants et des partenaires à l'échelle de son territoire d'intervention. L'étape de renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une évaluation du précédent projet, d'établir un diagnostic participatif et partagé, de définir des axes stratégiques et un plan d'actions. Ces

projets pluriannuels engagent une diversité d'actions qui correspondent à autant de besoins ou d'intérêts des habitants. *Circulaire 2012-013 relative à l'Animation de la Vie Sociale*



85% des centres sociaux adhèrent à la Fédération des Centres Sociaux, très présente sur le département.

93%

des centres sociaux de Seine-et-Marne ont un agrément d'au moins 3 ans.

À l'image de la région, la majorité des centres sociaux du département sont gérés par une collectivité locale.

UN DÉPARTEMENT RURAIN

Le département de Seine-et-Marne est le plus vaste de l'Île-de-France. Sa particularité est d'être à la fois très urbanisé sur sa frange Ouest et très rural sur sa frange Est.



83% des centres sociaux sont situés sur la partie urbanisée du département.



des centres sociaux sont situés sur des territoires POLITIQUE DE LA VILLE et perçoivent des financements à ce titre.

Les centres sociaux agissent à une échelle territoriale qui fait la pertinence de leur projet, souvent le quartier dans les grandes villes ou la communauté de communes en milieu rural.



©mairie de Rupéréux

Le centre social itinérant Les Arts en Boule, à Rupéréux, est situé sur le canton le plus rural d'Île-de-France. Son projet est d'accueillir l'habitant dans l'itinérance. Pour ce faire, différentes interventions sont organisées souvent avec la présence d'un stand centre social.

Cette démarche d'itinérance est modulable, elle permet au centre social d'être réactif en fonction des rencontres et de l'évolution du territoire, d'être à l'écoute de façon constante.

PROJET : GÉNÉRALITÉS

COMMENT DEFINIRIEZ-VOUS LA PROBLEMATIQUE PRINCIPALE SUR VOTRE TERRITOIRE CETTE ANNÉE ?

1. Insertion sociale
2. Mobilisation des habitants
3. Parentalité

Lorsque l'on demande aux centres sociaux la problématique principale qu'ils rencontrent sur leur territoire, il en ressort des thèmes forts au cœur des missions des centres sociaux. Véritables carrefours de leurs territoires et relais pour leurs habitants, ils portent les grands enjeux du moment : l'insertion sociale, notamment liée à la crise économique et sociale durable que connaît notre pays, la mobilisation des habitants et la parentalité.

UN LIEU D'ACCUEIL ET DE RASSEMBLEMENT



On constate une mise en cohérence des préoccupations des territoires avec les projets sociaux des centres. Les facteurs d'isolement et la prise en considération de la famille sont au cœur des trois axes cités comme prioritaires dans les projets des centres sociaux de Seine-et-Marne. Ainsi, le « faire société » des centres sociaux peut se traduire comme **agir ensemble pour le changement**.

PROJET

LA POPULATION ALLOCATAIRE DE LA CAF DE SEINE-ET-MARNE A UN PROFIL TRÈS FAMILIAL. DE CE FAIT, LA THÉMATIQUE « PARENTALITÉ » EST LARGEMENT REPRÉSENTÉE DANS LES PROJETS DES CENTRES SOCIAUX DU DÉPARTEMENT.

LA PRÉSENCE AUX FAMILLES SUR LES TERRITOIRES

DE LA PETITE ENFANCE A L'ADOLESCENCE



65 actions en direction de la **PETITE ENFANCE** (0-3 ans).
Il s'agit le plus souvent d'espaces de rencontre parents-enfants, parfois labellisés LAEP.



86 actions en direction de l'**ENFANCE** (3-6 ans).
Ce sont principalement de l'accompagnement scolaire (Clas) et des activités sportives, culturelles et d'éveil.



121 actions en direction de l'**ADOLESCENCE** (11 - 16 ans).

FAMILLE ET PARENTALITÉ



98% des centres sociaux ont un agrément **ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE** délivré par la Caf. Ces centres sociaux développent des projets famille. Les actions les plus fréquentes sont les sorties familiales, les départs en vacances et les manifestations festives.



98% des centres sociaux ont des actions autour de la **PARENTALITÉ**. Le plus souvent, il s'agit d'échanges entre parents.

FACILITER L'ACCÈS AUX VACANCES



24 centres sociaux proposent un accompagnement pour l'accès aux vacances.

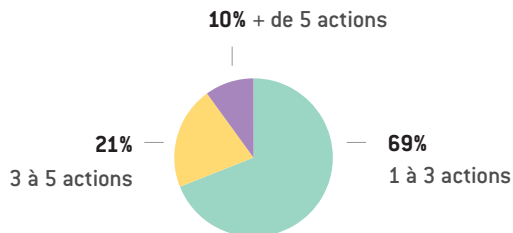
PROJET

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR

LES CENTRES SOCIAUX ACCOMPAGNENT DES INITIATIVES D'HABITANTS DANS UNE DÉMARCHE DE MOBILISATION DES USAGERS ALLANT AU-DELÀ DE LA CONSOMMATION DE SERVICE.



69% des centres sociaux accompagnent au moins 3 actions ou projets à l'initiative d'habitants, dont des actions qui ont pu s'autonomiser.



ŒUVRER POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE



76% des centres sociaux proposent des ateliers SOCIO-LINGUISTIQUES.



40% des centres mènent des actions auprès des jeunes.

L'« Espace parents » du centre social Louis Aragon, à Meaux, est un lieu dédié à la famille et aux parents. C'est un **espace ressource**, porteur d'informations, d'animations, d'échanges et d'orientation.

Tous les matins, des **rendez-vous individuels** se tiennent avec la «référente famille» et les après-midi, il réunit les parents dans un espace de vie convivial pour des **échanges d'expériences** et des temps d'animations collectives sur des thèmes qui les concernent (scolarité, adolescence, accès aux droits, etc.). Parallèlement, les familles peuvent rencontrer une **thérapeute familiale** (association APBP) pour des conseils éducatifs.



ACTIONS LIÉES À DES ENJEUX DE TERRITOIRE

LES CENTRES SOCIAUX SONT EN PRISE DIRECTE AVEC DES ENJEUX DE LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS. DES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET DES ACTIONS CONCRÈTES QUI RÉPONDENT AUX BESOINS ET ATTENTES DES HABITANTS SE METTENT EN PLACE...



73% des centres sociaux ont une action autour de la **SANTÉ**.

Promotion de comportement favorable à la santé, l'alimentation équilibrée et le dépistage.



57% des centres sociaux ont une action autour de la lutte contre l'**ISOLEMENT, L'EXCLUSION ET LA PAUPÉRISATION**.

Principalement de l'accompagnement et des permanences sociales et juridiques.

Un forum santé regroupant l'ensemble des partenaires concernés a été mis en place par le centre social Yves Agostini, du Mée-sur-Seine

Il avait pour objectifs :

- informer les habitants sur les différents dispositifs,
- promouvoir l'action des différents partenaires,
- informer les habitants sur l'importance de se soigner,
- prévenir les conduites à risques.

Le bilan est plus que satisfaisant tant au niveau de la participation du public, de l'implication des partenaires, que de la mobilisation des scolaires.



45% des centres sociaux ont une action autour du **COMMERCE, de l'EMPLOI et de l'ÉCONOMIE**.

Orientation, aide à la recherche d'emploi, formations, permanences.



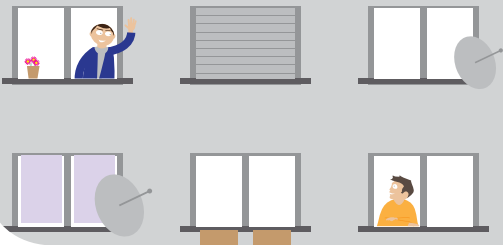
40% des centres sociaux ont une action autour de **L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS**.

Accueil, communication, moments festifs.



PARTENARIATS

AVEC LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS



81% des centres sociaux de Seine-et-Marne travaillent en partenariat avec une association d'habitants, en 2011.

Ces partenariats se lient essentiellement avec des associations de parents d'élèves, des associations de locataires ou encore des associations de quartier ou culturelles et de loisirs.

LES CENTRES SOCIAUX, LIEU D'ACCUEIL D'ASSOCIATIONS

Les centres sociaux sont des lieux ouverts qui favorisent la mobilisation des habitants et leur structuration en associations.

93% des centres sociaux accueillent au moins une association d'habitants.

450 ASSOCIATIONS sont accueillies dans les centres sociaux seine-et-marnais, - soit une moyenne de 11 associations par centre social.

Pour ces associations le centre social occupe un rôle différent. Il peut être un véritable partenaire ou remplir une fonction de ressource qui correspond à un appui logistique et méthodologique du centre social auprès de l'association.

DES CONVENTIONNEMENTS LOCAUX

74% des centres sociaux ont signé une convention avec des partenaires.

Pour ceux ayant eu recours au conventionnement, leurs principaux partenaires sont :

	29%	Commune ou intercommunalité
	21%	Association
	13%	Association Nationale des Chèques Vacances
	8%	Conseil Général



À Villeparisis, il est intéressant de noter que des conventions partenariales ont toujours été signées, au sein du centre social Jacques Marguin. **Une quinzaine de conventions ont été conclues.**

Il s'agit principalement de conventions signées :
- avec des financeurs (*Caf, Commune, Conseil Général, Conseil Régional*),
- ou avec des structures associatives locales permettant la mise en œuvre d'actions.

Les conventions démarrent généralement par des mises à disposition de locaux, puis se traduisent par des rapprochements, des connaissances mutuelles, favorisant des partenariats de coopération.

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

LE BÉNÉVOLAT EST UNE RÉALITÉ INCONTOURNABLE POUR FAIRE VIVRE AU CÔTÉ DES PROFESSIONNELS LES INSTANCES DE DÉCISION ET LES ACTIVITÉS DU CENTRE.

DES BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS

735 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉ

se sont investis en 2011 pour animer des activités.



Le centre social et culturel de Pontault-Combault est géré par une association Loi 1901 et dispose d'une richesse et d'une force : le bénévolat. **70 à 90 bénévoles s'investissent.** L'essentiel des bénévoles sont des femmes, habitantes de la commune, avec un âge moyen de 64 ans, souvent retraitées. **La durée de leur engagement va de 7 à 35 ans.** Il est à noter que les jeunes générations prennent une part de plus en plus active à la vie du centre social. En lien avec les équipes de professionnels, les bénévoles assurent l'animation de certaines activités et prêtent leur concours à l'organisation de manifestations. **Les bénévoles sont motivés par la volonté d'apporter leur aide, de transmettre leurs savoirs, de donner de leur temps et de créer de nouveaux liens sociaux.**

S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT, C'EST DONNER DU TEMPS

Le bénévolat représente une fonction indispensable pour la vie et l'animation des centres sociaux.

Comme pour la participation des usagers, celle des bénévoles représente différents degrés d'investissement en terme de temps et d'implication.

La formation des bénévoles est une priorité de la Fédération des centres sociaux, à ce titre, elle leur propose régulièrement des sessions de formation.



26,4 ETP ont assuré des activités en 2011, - soit une moyenne de 0,6 ETP par centre social.

Un ETP représente 1824 heures de travail annuel.



VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

LA PARTICIPATION DES HABITANTS

La participation des habitants au sein des projets sociaux est importante. Elle se traduit par des degrés d'investissement différent : **participation, pilotage et décision.**

32 centres sociaux possèdent une instance associant les habitants à la gouvernance du projet.

14 HABITANTS ASSOCIÉS À L'INSTANCE DE PILOTAGE DU PROJET en moyenne par centre social.



704 PERSONNES contribuent au processus de décision concernant les actions, - soit 17 par centre social en moyenne.

Le centre social, Les Margotins, situé à Ozoir-la-Ferrière est géré par une collectivité territoriale. Une instance d'animation et de concertation permettant d'impliquer les habitants dans le fonctionnement de la structure a été créée en 2003 et se nomme Comité d'Animation. Celui-ci est géré par une association loi 1901 et regroupe 40 personnes. Ces personnes sont représentatives de différents quartiers de la commune. **Les réunions sont co-animées par le président du comité d'animation et le directeur du centre social. Elles permettent aux habitants de prendre part aux décisions.** Ce comité d'animation, en étroite collaboration avec les professionnels du centre social, anime la vie collective locale sur cette commune.



RESSOURCES HUMAINES

LE CENTRE SOCIAL ÉLABORE ET RÉALISE SON PROJET GRÂCE AU CONCOURS D'UNE MULTITUDE D'ACTEURS. IL Y A À LA FOIS DES BÉNÉVOLES (D'ACTIVITÉS OU ADMINISTRATEURS) ET DES SALARIÉS (DE L'ASSOCIATION OU MIS À DISPOSITION PAR UN PARTENAIRE).

DES ÉQUIPES PROFESSIONNELLES MULTIFORMES

À l'échelle du département,

824 SALARIÉS

différents ont travaillé pour les centres sociaux, en 2011,

- soit 20 salariés par centre

392 ETP¹ au total

- soit 9 ETP par centre

En moyenne, chaque centre social affecte :

2,7 ETP POUR LE PILOTAGE

- 1 ETP pour la direction
- 1,4 ETP pour l'accueil
- 0,3 ETP pour la comptabilité

4,4 ETP POUR L'ANIMATION

dont 0,44 ETP sur des fonctions administratives (secrétariat et logistique)

2,2 ETP AUTRES (entretien, intervenants techniques...)

¹ ETP : Équivalent Temps Plein



La fédération des centres sociaux de Seine-et-Marne est agréée dans le cadre du dispositif des services civiques pour son réseau depuis plusieurs années. L'objectif du service civique, créé par la loi du 10 mars 2010, est d'offrir à toute personne volontaire l'opportunité de s'engager en effectuant une mission d'intérêt général dans les domaines très vastes : éducatif, environnemental, social, sportif, culturel...

Cet agrément lui permet de mettre à disposition à la demande d'un centre adhérent, un jeune souhaitant effectuer une mission dans six profils :

- participer au développement de l'animation globale du centre social,
- développer l'accompagnement à la scolarité,
- développer les projets visant l'information et l'accueil des habitants dans le centre social,

- accompagner les projets liés à la participation des habitants,
- promouvoir la prévention à la santé et promouvoir l'engagement associatif.

Plus de la moitié des centres sociaux adhérents ont accueilli une cinquantaine de jeune depuis la mise en place du dispositif fédéral seine-et-marnais.

RESSOURCES HUMAINES

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DEMEURE UNE PRIORITÉ

100% DES CENTRES SOCIAUX RÉPONDANT AU QUESTIONNAIRE ONT PRÉVU ET RÉALISÉ DES FORMATIONS POUR LEURS ÉQUIPES PROFESSIONNELLES.



287 ACTIONS DE FORMATION prévues en 2011,
soit en moyenne 7 actions par centre social.

231 ACTIONS DE FORMATION réalisées en 2011,
soit en moyenne 6 actions par centre social .

Les salariés des équipes des centres sociaux seine-et-marnais effectuent de nombreuses formations assurées par la coordination des fédérations de l'Île-de-France.

Les nouveaux responsables de centres sociaux prennent leurs fonctions avec un bagage théorique, un parcours dans le champ de l'éducation populaire ou une expérience dans des équipements de proximité ou dans d'autres types de structures. La FCSF met en œuvre depuis plusieurs années une formation d'adaptation à la fonction de direction (formation AFNR) structurée autour de quatre contenus majeurs :

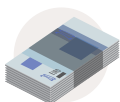
- Le projet centre social : un ensemble d'actions visant l'épanouissement et l'émancipation des habitants.
- Le développement du pouvoir d'agir des habitants.
- L'animation du territoire et la pratique de réseau.
- Le pilotage du projet social : travail associé et management d'équipe.

Plus de 400 responsables de centres sociaux ont bénéficié de cette formation renforçant ainsi l'identité professionnelle.



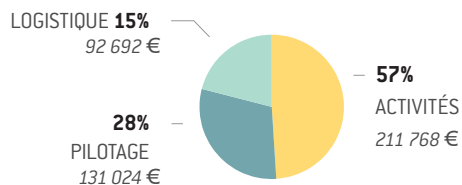
FINANCES

BUDGET MOYEN



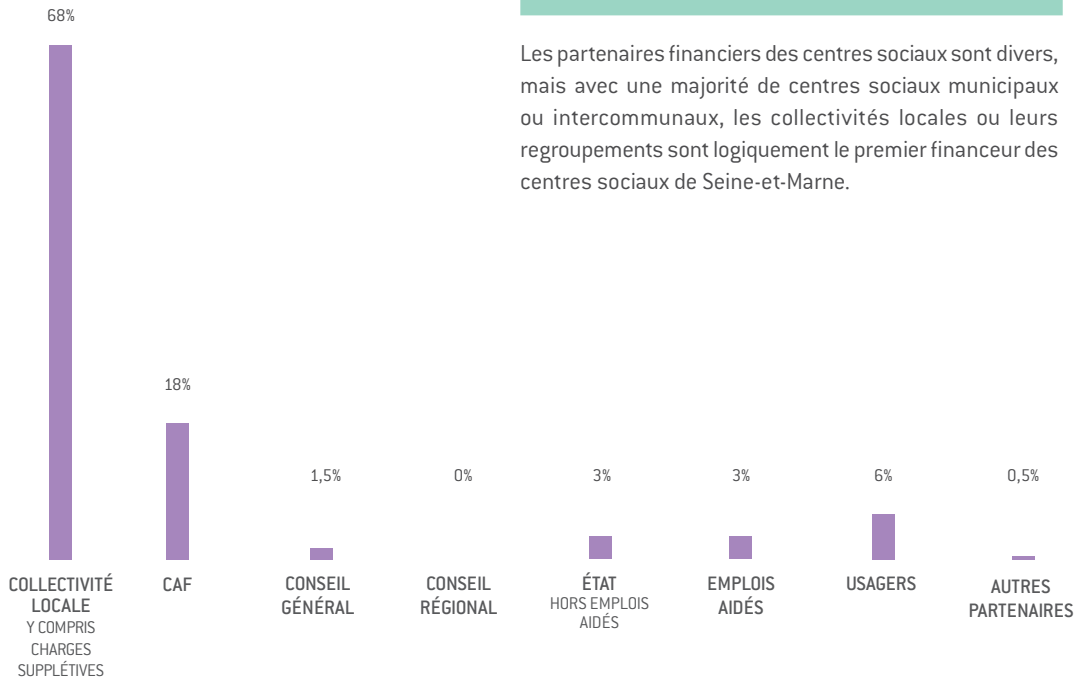
436 846 €

RÉPARTITION DES CHARGES : PLA



FINANCEURS

Les partenaires financiers des centres sociaux sont divers, mais avec une majorité de centres sociaux municipaux ou intercommunaux, les collectivités locales ou leurs regroupements sont logiquement le premier financeur des centres sociaux de Seine-et-Marne.



FICHE D'IDENTITÉ

SEINE-ET-MARNE

42 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

36 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

42 CENTRES
PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

735 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 17,9 PAR CENTRE

824 SALARIÉS > 292 ETP
- SOIT 20,1 SALARIÉS ET 9,3 ETP PAR CENTRE

450 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 10,7 PAR CENTRE

449 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 14 PAR CENTRE

18,3 M€ DE BUDGET CUMULÉ
436 846 € EN MOYENNE PAR CENTRE

76 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES
- SOIT 2 PAR CENTRE

MODE DE GESTION
9 ASSOCIATIF
33 COLLECTIVITÉ LOCALE

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES
- PARENTALITÉ
- ACCÈS AUX VACANCES
- COMITÉ D'HABITANTS

Le projet SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS)-Observatoire des Centres Sociaux concerne 10 territoires pilotes¹. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône pour accompagner cette démarche en lien avec la Cnaf et la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

En 2013, 1161 centres sociaux sur les 2 090 agréés en 2011 ont été sollicités pour participer à cette expérimentation où il s'agit de « compter autrement », « ne pas tout compter » selon les principes exprimés par Patrick Viveret dans « Reconsidérer la richesse ». Le taux de réponse national est de 79%, ce qui correspond à un peu plus de 900 centres ayant répondu à l'ensemble des questions.

Coordonnées

Fédération des centres sociaux et socio-culturels de Seine-et-Marne

2-4 place Jean Vilar
77185 Lognes

Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne

21-23 avenue du Général Leclerc
77000 Melun
Service des Interventions Sociales

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

1 Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Midi-Pyrénées, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes

Retrouvez les plaquettes de chaque département francilien sur le site www.senacs.fr



Retrouvez également la plaquette nationale
ainsi que les plaquettes locales des 10 sites pilotes :
Île-de-France, Bretagne, Gironde, Pas-de-Calais, Bouches-du-Rhône,
Nord, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Moselle, Midi-Pyrénées.

Création et mise en page : Urbanitude

Photos : Fédération départementale des centres sociaux de Seine-et-Marne

Achévé d'imprimer en Août 2013

PROJET



www.senacs.fr

